

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE/CSSCT/Référent(e) santé et sécurité

OBJECTIF(S)

- Être capable de déceler, mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail
- Être capable de mettre en œuvre les méthodes et les procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

PUBLIC CONCERNÉ

- Membres du CSE, titulaires et suppléants
- Membres de la CSSCT
- Référent(e) santé et sécurité (ex : salarié compétent)
- Toute personne qui participe aux réunions du CSE

PRÉ-REQUIS

- Avoir un outil numérique (ordinateur, tablette, téléphone...) pour la formation



Formation présentielle



1 mini /16 maxi



35.00 heures

LES PLUS

Nous sommes agréés par la DREETS Bourgogne-Franche-Comté (agrément préfectoral CSE) et certifiés QUALIOPI ; Remise à chaque participant d'une boîte à outils numérique ; Formation réalisable en visio ; Possibilité d'une intersession avec un découpage 3 jours + 2 jours ; Possibilité de prise en charge des OPCO pour les entreprises de moins de 50 salariés ; Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours des stagiaires en situation de handicap.

Ce programme est conçu pour permettre à l'ensemble du CSE, nouveaux élus et renouvelés, de suivre la même formation. Les élus en renouvellement suivront les 3 premiers jours du module, principalement axés sur la théorie et auront accès à notre plateforme e-learning qui leur permettra de s'exercer avec la pratique. Quant aux nouveaux élus, ils réaliseront les 5 jours de formation prévu par le code du travail. Si le CSE est entièrement composé de nouveaux élus, le découpage du programme sera adapté afin de réaliser la pratique tout au long des 5 jours de formation.



Formateur expert en Santé Sécurité et Conditions de Travail.



Évaluation de positionnement
Évaluation des acquis



Attestation de formation

PROGRAMME

- JOUR 1
 - Présentation des stagiaires
 - Présentation de la formation
 - Questionnaire de positionnement
 - Missions et compétences du CSE en SSCT
 - Moyens du CSE en SSCT
 - Mécanisme d'apparition d'un dommage
 - Pyramide de Bird
 - Définition AT/MP
 - Statistiques AT/MP
 - Conséquences pour le salarié et pour l'entreprise
- JOUR 2
 - Responsabilité civile et pénale
 - Analyse de l'accident de travail par l'arbre des causes
 - Les risques professionnels physiques
 - Les Risques Psycho-Sociaux
- JOUR 3
 - L'évaluation des risques professionnels – Méthodologie
 - Le Document Unique
 - La pénibilité
 - Définition des conditions de travail
 - KARASEK et MASLOW
 - Écart entre travail prescrit et travail réel
 - Des outils pour analyser les Conditions de Travail
 - Définition de la prévention
 - Les enjeux de la prévention
 - Les acteurs de la prévention
 - Les Principes Généraux de Prévention
 - Le droit d'alerte
 - Le droit à la déconnexion
 - L'entretien professionnel
 - La Q.V.C.T.
 - Evaluation des acquis
- JOUR 4
 - Analyse de l'AT de Sylvie MARTIN
 - De quel risque s'agit-il ?
 - Déceler des risques dans une situation de travail
 - Comprendre les RPS dans une situation de travail
 - Audit MBI
 - Audit RPS
 - Arbre des causes courrier Laurence R
- JOUR 5
 - Visite des locaux
 - Evaluer un risque
 - Comprendre le D.U.E.R.P. de mon entreprise
 - Etude de poste
 - Audit Conditions de Travail
 - Audit Messages Contraignant
 - Questionnaire profil

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Apports théoriques
- Études de cas
- Analyses pratiques
- QCM
- Vidéos

TAUX DE SATISFACTION DU MODULE

9.4/10 - 458 stagiaires (Maj 06/11/2024)

DURÉE DE VALIDITÉ

4 ans